



HAL
open science

Que peuvent les villes universitaires pour la mobilité internationale des étudiants ?

Romain Pierronnet

► **To cite this version:**

Romain Pierronnet. Que peuvent les villes universitaires pour la mobilité internationale des étudiants ? : Le cas de Nancy. Yamina Bettahar. Universités et grandes écoles - Circulations internationales étudiantes et scientifiques d'hier à aujourd'hui, Presses universitaires de Nancy - Editions Universitaires de Lorraine, pp.269-287, 2020, MSH Lorraine, 9782814305717. hal-02967392

HAL Id: hal-02967392

<https://hal.science/hal-02967392>

Submitted on 14 Oct 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Que peuvent les villes universitaires pour la mobilité internationale des étudiants ?

Le cas de Nancy

Romain Pierronnet¹

Résumé²

Les collectivités locales font partie des acteurs mobilisés autour du développement de la mobilité internationale des étudiants, depuis la France et vers la France. Nous nous proposons ici de discuter, au travers de l'exemple des politiques publiques menées à Nancy, du rôle que peuvent jouer les communes et les intercommunalités françaises. Seront abordés les éléments qui poussent la collectivité à investir ce champ d'action, avant de présenter les différentes actions menées, avant d'en discuter des intérêts et des limites.

¹ romain.pierronnet@u-pec.fr, chercheur associé à l'Institut de Recherche en Gestion (EA 2354), Université Paris-Est Créteil - Conseiller métropolitain délégué à la Recherche, à l'Enseignement Supérieur et à la Vie Étudiante

² Cette contribution s'inscrit dans la continuité du colloque « Universités et grandes écoles : circulations étudiantes et scientifiques d'hier à aujourd'hui » organisé à Nancy les 17 et 18 octobre 2017. Elle reprend les propos de l'auteur lors de son intervention à cette occasion.

Introduction

Avec 310 000 étudiants étrangers en 2015 (Campus France, 2017a), la France fait partie des pays les plus attractifs par son enseignement supérieur : elle se place en quatrième position des pays qui attirent le plus d'étudiants en mobilité internationale, derrière l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis. De nombreux facteurs concourent à cette attractivité : rayonnement de la francophonie, réputation culturelle, touristique, de son enseignement supérieur et de ses tarifs...

Les politiques publiques françaises cherchent depuis plusieurs décennies à développer la mobilité internationale des étudiants, qu'elle soit sortante ou entrante. C'est tout d'abord le cas au niveau national, au travers des politiques et actions portées essentiellement par trois ministères :

- le Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur ;
- le Ministère des Affaires Étrangères, notamment en matière de promotion de la destination « France » envers les étudiants étrangers ;
- le Ministère de l'Intérieur, chargé de la mise en œuvre de la politique d'immigration et plus particulièrement de la réglementation relative aux visas et titres de séjour.

Toutefois, les politiques publiques françaises ne sauraient être résumées à celles portées à l'échelon national, ne serait-ce que parce que c'est d'abord dans les territoires, au niveau local, que se font les migrations étudiantes : c'est là que les étudiants vivent, c'est de là qu'ils partent et c'est vers ces mêmes territoires que se dirigent les étudiants internationaux qui choisissent la France pour tout ou partie de leurs étudiants.

Aussi apparaît-il pertinent d'interroger les initiatives locales des acteurs publics vis-à-vis des mobilités étudiantes. Si ces initiatives impliquent de fait les établissements d'Enseignement Supérieur qui assurent les activités de formation des étudiants, l'environnement institutionnel local, qu'il soit public ou parapublic, peut accompagner les politiques portées par les établissements. C'est notamment le cas des politiques développées par l'échelon urbain, dans les villes universitaires. Aussi, nous nous proposons de présenter et de discuter du rôle que peut jouer une collectivité locale en matière de mobilité étudiante.

Pour ce faire, nous commencerons par discuter de manière générale du concept de « ville universitaire » et de la place que ces villes peuvent jouer dans la globalisation de l'Enseignement Supérieur. Ce cadre étant posé, nous présenterons ensuite sous forme de témoignage l'action menée par l'une d'entre elles, Nancy, d'une part afin de promouvoir la mobilité sortante, d'autre part dans le but d'y attirer des étudiants étrangers.

Les villes universitaires à l'épreuve de la mondialisation de l'Enseignement Supérieur

Discuter du rôle des villes universitaires en matière de mobilité internationale ne va pas de soi. Aussi importe-t-il en préalable d'exposer en quoi il est légitime d'intégrer leurs politiques comme faisant partie intégrante des politiques publiques de soutien à la mobilité. Ce faisant, la notion de « ville universitaire » est en elle-même féconde pour expliquer ce rôle.

Qu'est-ce qu'une ville universitaire ?

Pour simple qu'elle apparaisse, la notion mobilisée de « ville universitaire » n'en appelle pas moins à quelques précisions utiles, terme à terme. En effet, le mot « ville » nécessite tout d'abord de rappeler qu'au sein du paysage institutionnel français, la ville peut renvoyer à une forme « juridique » (celle de la commune) comme à une forme sociale (un espace urbain délimité qui concentre une population). La même distinction peut être appliquée aux agglomérations et aux métropoles, deux appellations qui renvoient à des statuts juridiques spécifiques à différentes collectivités munies de leurs compétences et responsabilités respectives. Pour prendre l'exemple de Nancy que nous développerons par la suite, c'est essentiellement la ville (commune) de Nancy qui développe une politique de relations internationales tournée vers d'autres villes à travers le monde, mais c'est le Grand Nancy (Métropole qui fédère vingt communes, dont Nancy) qui est compétente en matière d'Enseignement Supérieur.

En outre, une ville universitaire n'est pas nécessairement dotée d'une « université » au sens juridique du terme. Elle peut également accueillir des formations supérieures, publiques ou privées, qui ne dépendent pas d'une université : c'est le cas de certaines écoles d'ingénieurs ou de commerce, ou encore des sections de Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS) qui dépendent de lycées. Aussi importe-t-il, lorsqu'on s'intéresse aux étudiants en France, de ne

pas réduire ces derniers aux seuls étudiants des universités publiques qui ne représentent « que » 62% des effectifs étudiants en 2016-2017 (MESRI, 2017).

Des écosystèmes d'acteurs

Ce mille-feuille institutionnel invite à considérer les villes universitaires comme l'un des constituants d'écosystèmes territoriaux complexes, dont chaque acteur contribue à l'enseignement supérieur. En effet, les formations supérieures s'intègrent à des territoires au sein desquels vivent leurs étudiants et leurs personnels, dont une partie est d'ailleurs originaire. Si l'activité de formation assurée par les établissements apparaît logiquement centrale, il convient pour autant de rappeler qu'elle nécessite un ensemble d'activités de support au niveau péri et para-universitaire (Charles et al., 2012) : services pédagogiques, des relations internationales, de restauration, de logement, offre socio-culturelle en constituent quelques illustrations. Aussi, les politiques de mobilité internationale des étudiants ne sont pas du seul ressort des établissements qui les forment : c'est aussi l'affaire de réseaux locaux d'acteurs qui structurent les environnements des établissements, ce qui invite à concevoir les formations supérieures au cœur de dynamiques multiples, dont différents modèles rendent compte, comme les « configurations universitaires » (Musselin, 2001) ou la « triple hélice » (Etzkowitz & Leydesdorff, 2000). L'enrichissement de cette dernière par deux nouvelles branches (Carayannis & Campbell, 2017) témoigne d'ailleurs de l'intérêt de saisir cette complexité environnementale afin de mieux appréhender les déterminants des politiques de formation supérieure. En France, le rôle des collectivités locales vis-à-vis de l'Enseignement Supérieur a d'ailleurs été progressivement et de plus en plus reconnu, notamment dans le cadre de récentes réformes (Lafon & Pierronnet, 2016). Cette meilleure reconnaissance résulte en partie du fait qu'au sein de ces écosystèmes, les élus des communes et agglomérations gèrent différents services publics et politiques qui structurent le quotidien des étudiants : transports, logements, vie sociale et culturelle, mais aussi des actions en matière de relations internationales.

Des marqueurs d'institutionnalisation du rôle des villes universitaires

Les villes universitaires revendiquent donc une meilleure reconnaissance de leur rôle en matière d'Enseignement Supérieur, ce dont rend compte la structuration d'initiatives et de réseaux institutionnels. En France, c'est par exemple le cas avec l'existence de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) dont il est intéressant de relever qu'elle comporte

une commission « Europe et relations internationales »³. C'est aussi le cas à l'échelon international avec le réseau UNICA (*Institutional Network of the Universities from the Capitals of Europe*), qui fédérait en 2017 46 universités issues de 35 capitales européennes⁴. De même, des réseaux tels que W2C⁵ (*World Cities World Class University*) ou UniversCités⁶ fédèrent des universités et des pouvoirs politiques locaux et municipaux.

L'existence de tels réseaux reflète la volonté des pouvoirs publics d'agir en faveur d'une meilleure intégration des politiques urbaines et universitaires, dans un contexte mondial de concurrence entre les territoires au niveau international, mais aussi infranational. Cette concurrence fait écho à celle qui concerne les universités à l'heure de l'économie de la connaissance, poussant les États à développer des politiques « d'excellence », comme c'est par exemple le cas en France (Forest, 2012; Musselin, 2017). Assortie d'une volonté de différenciation thématique entre les sites universitaires, cette concurrence réinterroge la carte universitaire française ainsi que les équilibres territoriaux entre métropoles universitaires et universités de taille intermédiaire. Deux faits récents en témoignent : le thème du colloque 2017 de l'AVUF consacré aux universités de proximité⁷ d'une part, la création d'une association regroupant ces universités d'autre part⁸.

Cette concurrence territoriale et universitaire contribue à accroître l'enjeu que constitue la mobilité internationale des étudiants, en corolaire de la question de l'attractivité. Remarquons au passage que c'est ici qu'est censé intervenir le développement constant des logiques de classement (à l'image du célèbre classement de Shanghai ou de U-Multirank⁹), dans la perspective d'aider les étudiants à choisir leur université. Ces classements concernent également la vie étudiante¹⁰, au niveau français comme au niveau international¹¹. Pourtant, une étude récente (Campus France, 2015) invite à considérer leur rôle avec circonspection au travers de trois constats essentiels :

- c'est d'abord la logique de choix d'un pays qui oriente les stratégies des étudiants en

³ Source : <http://www.avuf.net/> - Consulté le 27 décembre 2017

⁴ Source : <http://www.unica-network.eu/> - Consulté le 27 décembre 2017

⁵ <http://wc2network.org/>

⁶ <https://www.unige.ch/gsi/fr/gscite/reseau-universcites/>

⁷ <http://www.avuf.net/les-collectivites-locales-partenaires-de-luniversite-du-xxeme-siecle/> - Consulté le 27 décembre 2017

⁸ Alliance des Universités de Recherche Et de Formation (AUREF)

⁹ Voir <http://www.shanghairanking.com/> et <https://www.umultirank.org/>

¹⁰ Voir par exemple le classement du magazine l'Étudiant - <http://www.letudiant.fr/palmares/liste-profil/palmares-des-villes-etudiantes/palmares-des-villes-etudiantes-faites-votre-classement-personnalise/home.html>

¹¹ Voir par exemple le classement QS « *Best student cities* » - <https://www.topuniversities.com/city-rankings/2017>

préparation de mobilité, plutôt que d'un établissement ;

- la notoriété des classements apparaît globalement faible ;
- en conséquence, seul un étudiant sur dix déclare s'en servir pour orienter ses choix.

Si les classements sont critiquables et critiqués, force est de constater qu'ils font parler d'eux. La faible mobilisation des classements par les étudiants contraste avec l'écho qu'ils rencontrent, comme corollaire de leur impact médiatique, auprès des décideurs publics, ce qui accroît leur sensibilité aux enjeux d'attractivité. Aussi les collectivités locales s'en trouvent-elles d'autant plus incitées à développer des actions en faveur de la mobilité internationale, qu'elle soit entrante ou sortante.

Afin d'appréhender quelques exemples de telles actions, nous proposons de présenter les activités menées à Nancy (Encadré 1 ci-dessous).

Nancy, ville étudiante et universitaire

Située en France dans la région Grand Est, la ville de Nancy compte plus de 107 000 habitants au sein d'une métropole qui en compte 266 000. Avec près de 46 000 étudiants en 2016 (ADUAN, 2016), le territoire est caractérisé par une forte densité étudiante (1 habitant sur 6 est étudiant).

L'Enseignement Supérieur nancéen comporte un panel quasiment exhaustif de formations supérieures, du Bac+2 au Doctorat, avec des formations extra-universitaires (lycées, formations privées, sanitaires et sociales etc.) et universitaires : près de 4 étudiants sur 5 sont inscrits à l'Université de Lorraine, présente à Nancy, Metz et dans d'autres villes voisines. Créée en 2012 suite à la fusion de 4 établissements, la nouvelle université a notamment pour caractéristique de regrouper onze écoles d'ingénieurs internes, organisée au sein d'un collégium spécifique (Barrier, 2015).

En 2016, l'Université de Lorraine accueillait (tous sites confondus) près de 6000 étudiants étrangers, qui représentaient 8% des inscrits en licence et 22% en master. 42% des doctorants sont d'origine étrangère.

Encadré 1 - Présentation de Nancy, ville étudiante (ADUAN, 2016)

Promouvoir et soutenir la mobilité sortante

Avant d'évoquer quelques exemples d'interventions destinées à favoriser la mobilité sortante, il est utile de discuter des objectifs que poursuivent de telles politiques au regard du contexte décrit précédemment.

Provoquer la mobilité : un enjeu valoriel et économique ?

Deux arguments essentiels contribuent à structurer l'intérêt porté par les élus locaux aux questions de mobilité étudiante. Le premier d'entre eux touche à l'histoire de la ville, revendiquée comme fortement marquée par les idées humanistes, comme en témoignent

différentes initiatives récentes et manifestations publiques¹². En 2013, le spectacle des « Rendez-vous place Stanislas »¹³ comportait d'ailleurs une représentation artistique de « DJ Erasmus ». L'influence de ces valeurs sur les questions de relations internationales se traduit concrètement par la présence de formations supérieures comme une antenne franco-allemande de Sciences Po Paris et d'un Centre Européen Universitaire rattaché à l'Université de Lorraine.

La sensibilité des élus nancéiens aux questions internationales s'incarne au travers d'une politique active en la matière, dans le cadre d'une « diplomatie des villes » (Viltard, 2010) : il s'agit de développer une politique municipale destinée à intégrer les villes au concert des relations internationales, en complément des actions portées par les états. Cette volonté constitue le second argument contribuant à l'intérêt des élus nancéiens vis-à-vis des questions de mobilité internationale.

L'écosystème nancéen a donc structuré différents dispositifs de soutien en faveur de la mobilité sortante.

Inviter à la mobilité par l'information et par le soutien

Une telle politique repose sur deux ressorts conjoints : informer et soutenir. En effet, susciter la mobilité des jeunes nécessite que ces derniers soient au fait à la fois de l'intérêt d'effectuer une mobilité, mais aussi des démarches à accomplir et des dispositifs d'aide disponibles, dont certains sont portés par la ville. Une telle approche apparaît d'autant plus essentiel qu'un fort déterminisme social pèse sur les stratégies de mobilité des étudiants, fondé sur des paramètres tels que leurs origines sociales, leur capital scolaire et celui de leurs parents, leurs situations financières (Erlich, 2012, 2013). Développer la mobilité étudiante sortante nécessite donc d'agir contre ces paramètres de déterminisme, à la fois afin de pousser davantage d'étudiants à la mobilité mais aussi de le faire dans une perspective de justice sociale.

De nombreux dispositifs d'information des jeunes ont donc été mis en place, associant l'Université de Lorraine et ses composantes de formation, la ville de Nancy et le tissu associatif local, dont une section locale de l'association européenne *Erasmus Student Network* (ESN¹⁴). Parmi ses actions, cette dernière a mis en œuvre un programme « *Erasmus in schools* »

¹² On peut par exemple penser à la manifestation « Renaissance 2013 » ou à la parution en décembre 2017 de l'ouvrage « Grand Nancy : l'effervescence humaniste »

¹³ Chaque année, un spectacle sons et lumières a lieu sur la place Stanislas, durant l'été. Il fait désormais partie des événements culturels et touristiques emblématiques de la vie locale

¹⁴ <http://nancy.ixesn.fr/>

consistant à solliciter des témoignages d'étudiants en mobilité auprès d'élèves de classes primaires et de collèges¹⁵, en particulier dans le cadre du programme nancéien du « mai de l'Europe »¹⁶. Enfin, d'autres initiatives ponctuelles peuvent contribuer à promouvoir la mobilité internationale auprès des jeunes à Nancy, avec par exemple la réalisation de vidéos de témoignage par l'Université de Lorraine¹⁷, ou encore dans le cadre du 30^{ème} anniversaire du programme Erasmus¹⁸. Une grande partie de ces initiatives a d'ailleurs pour caractéristique commune de recourir à des témoignages d'étudiants qui ont déjà bénéficié d'une mobilité, dans le cadre d'une information des étudiants par leurs pairs.

Ces manifestations constituent aussi des opportunités de présenter les dispositifs d'appui à la mobilité. À côté des bourses Erasmus gérées par l'Université, cette dernière a développé son propre dispositif complémentaire d'aides à la mobilité. En outre, la ville de Nancy a mis en place, dans le cadre de sa « diplomatie des villes », des programmes d'échanges de jeunes entre villes jumelées dans le cadre de stages estivaux au sein de leurs services¹⁹.

Réussir l'accueil des étudiants internationaux

Après avoir brièvement présenté les actions de soutien à la mobilité sortante, nous allons davantage nous intéresser à l'accueil des étudiants étrangers à Nancy. En effet, c'est plus particulièrement sur ce sujet que les collectivités locales peuvent agir, en intervenant directement sur l'environnement local dans lequel les étudiants étrangers évoluent une fois en France.

L'attractivité, un mot magique ?

Si les arguments précédemment évoqués en faveur de la mobilité sortante contribuent également à légitimer l'intérêt des collectivités vis-à-vis de la mobilité entrante, il importe d'y adjoindre un terme très présent dans le discours politique : l'attractivité. Remarquons par

¹⁵ « Erasmus in Schools est de retour ! » - <http://nancy.ixesn.fr/fr/news/erasmus-schools-est-de-retour> - Consulté le 28 décembre 2017

¹⁶ <https://www.nancy.fr/citoyenne/reactions-internationales/le-mai-de-l-europe-515.html> - Consulté le 28 décembre 2017

¹⁷ « #MyErasmus : la série YouTube qui raconte le quotidien des étudiants Erasmus lorrains », 13 avril 2017 - <http://factuel.univ-lorraine.fr/node/7261> - Consulté le 28 décembre 2017

¹⁸ « Back to Erasmus Nancy : Retour aux sources pour 15 anciens étudiants internationaux » - <http://factuel.univ-lorraine.fr/node/7263> - Consulté le 28 décembre 2017

¹⁹ <https://www.nancy.fr/citoyenne/reactions-internationales/faites-vos-stages-d-ete-dans-une-ville-jumelee-510.html> - Consulté le 27 décembre 2017

exemple que cette notion a été mentionnée en moyenne 15 fois par numéro de la *newsletter* « Université & territoires »²⁰ sur les 10 derniers numéros²¹.

La question de l'attractivité est souvent évoquée par les élus locaux au travers d'une critique relative à la capacité des territoires à « garder leurs étudiants » : « on forme des étudiants mais on n'est pas capable de les garder ». Une telle maxime apparaît pourtant bien étrange : quel territoire pourrait prétendre garder ses étudiants ? Est-ce faisable ? Est-ce d'ailleurs souhaitable ? N'est-ce pas paradoxal de prétendre « garder ses étudiants » (comme une population qui pourrait être captive) alors que la collectivité porte également des politiques de soutien à la mobilité sortante ? Aussi, si le vocable de « l'attractivité » est séduisant pour les acteurs politiques, il convient de l'aborder avec mesure et réflexivité en dépassant les formules.

L'attractivité revendiquée par les élus locaux est essentiellement de deux ordres : quantitative (attirer davantage) et qualitative (attirer les meilleurs). Elle peut en outre se décliner à différentes échelles : internationale, européenne, nationale, régionale et locale. En effet, l'une des vocations des universités françaises est aussi de répondre à une demande sociale locale d'accès aux études supérieures.

Enfin, les étudiants internationaux participent à l'activité économique locale : ils louent des logements, vivent, animent la cité, consomment. La contribution économique d'un étudiant étranger au territoire a par exemple été chiffrée à hauteur de 15 772€ par an (Campus France, 2014, p. 14). Ils contribuent en outre à un vivier local de compétences pour les entreprises du territoire.

Ces différentes facettes de la notion d'attractivité peuvent être analysées en analysant le processus de mobilité.

Attractivité et qualité d'accueil : un processus

Nous proposons de décrire les mécanismes et leviers d'attractivité pour les étudiants internationaux en distinguant trois temps de la mobilité. Cette dernière peut être décomposée comme un processus en trois temps (Figure 1) :

²⁰ <http://www.universites-territoires.fr/>

²¹ Décompte réalisé sur les numéros 112 à 121, qui comportaient en moyenne 26 pages. Le nombre de mentions a été testé sur « attractivité », « attractif », « attirer ». Il oscillait de 3 à 57 mentions.

- préparation du séjour (choix du pays, de l'établissement et de la ville, démarches en amont ...) ;
- arrivée, vie et intégration socio-culturelle sur place ;
- suite donnée au séjour, cette dernière pouvant consister soit en un retour dans le pays d'origine, soit dans la possibilité de prolonger son séjour.

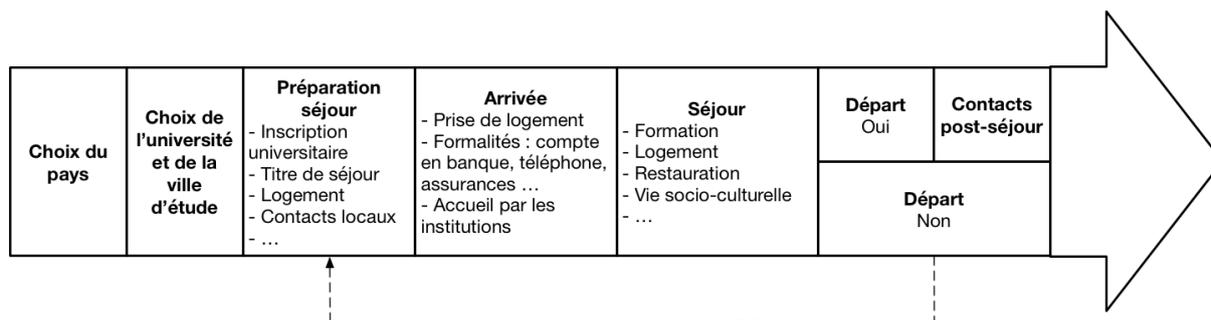


Figure 1 - Processus d'accueil des étudiants en mobilité entrante

Avec quelques exemples issus de Nancy, nous allons voir que chacune de ces phases est susceptible de toucher à la notion d'attractivité, ce qui conduit les collectivités et leurs écosystèmes à s'y intéresser.

En amont : attirer et faciliter

Pour qu'une ville universitaire accueille un étudiant sur son territoire, encore faut-il qu'elle soit parvenue à lui donner envie d'y venir. Deux leviers peuvent y contribuer :

- la valorisation d'arguments relatifs à la qualité de vie sur place : il s'agit de donner envie de venir étudier et vivre à Nancy (nous développerons au paragraphe suivant les éléments du cadre de vie susceptibles d'être mobilisés) ;
- la facilitation du séjour.

Ce dernier point apparaît crucial pour un étudiant étranger qui s'apprête à partir étudier dans une ville qu'il ne connaît souvent pas, où il n'y connaît souvent personne. À Nancy, trois types d'actions permettent d'accompagner les futurs étudiants dans la préparation de leurs séjours.

Tout d'abord, compte-tenu de la complexité du droit des titres de séjour (en évolution régulière), il importe d'aider les étudiants étrangers à s'y repérer. Pour cette raison, les services

universitaires et du CROUS²² doivent être organisés, formés et préparés à répondre aux questions d'étudiants pour qui l'obtention d'un titre de séjour un préalable indispensable à la concrétisation de toute mobilité. Fort heureusement, l'Université de Lorraine a mis en place un « guichet unique », relié aux services préfectoraux chargés d'instruire les demandes, ce qui facilite le traitement des demandes des étudiants. Un site Internet complet, en anglais, permet également aux candidats à la mobilité de retrouver de nombreuses informations précieuses²³.

En outre, les appréhensions initiales des étudiants étrangers peuvent également trouver de nombreuses réponses auprès des associations étudiantes nancéiennes, notamment celles qui sont spécifiquement destinées aux étudiants étrangers. Des associations telles qu'ESN, ou des associations communautaires organisées par nationalités²⁴, peuvent ainsi contribuer à une forme d'information par les pairs, avec un langage adapté. Les institutions peuvent utilement soutenir ces associations, soit en cofinçant certains événements qu'elles organisent, soit en leur transmettant toute information relative à la vie étudiante et susceptible d'intéresser les étudiants étrangers.

S'agissant par exemple des activités de l'association ESN, citons par exemple :

- la publication annuelle d'un « guide de l'étudiant étranger à Nancy », comportant de nombreux conseils et mis à jour chaque année grâce aux témoignages des étudiants ;
- la création annuelle d'un groupe sur le réseau social *Facebook*, destiné à répondre aux nombreuses questions que les étudiants étrangers peuvent poser dans le cadre de la préparation de leur séjour ;
- l'accueil des étudiants étrangers lors de leur première arrivée en gare.

Les associations étudiantes constituent donc des relais indispensables dans l'aide à la préparation du séjour des étudiants internationaux. Aussi les pouvoirs publics locaux ont-ils intérêt à les soutenir et à les intégrer à toute réflexion relative à cette thématique.

²² Les Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) sont des antennes d'un réseau national, chargées de conduire une partie de l'action de l'État français en matière de vie étudiante : aides sociales (notamment les bourses sur critères sociaux), culture, restauration, logement.

²³ <http://welcome.univ-lorraine.fr/en/studies/students-helpdesk> - Consulté le 7 janvier 2018

²⁴ Par exemple l'Association des Étudiants Sénégalais de Nancy

Enfin, la préparation du séjour comporte un enjeu majeur : l'accès au logement. Cette thématique apparaît particulièrement fondamentale, parfois anxiogène, pour un étudiant étranger s'appêtant à venir étudier dans un pays et une ville inconnus.

Nancy fait partie des villes dont l'attractivité repose en grande partie sur son parc de logement étudiant, avec des loyers parmi les moins élevés du quart Nord-Est (ADUAN, 2016) et sans commune mesure avec ceux pratiqués à Paris. Le critère de la facilité d'accès au logement, tant en matière d'offre disponible que de tarifs, est fréquemment le premier argument mis en avant par les étudiants internationaux nancéiens. En outre, le logement fait partie des politiques publiques sur lesquelles les collectivités locales disposent d'une bonne prise :

- les instruments d'urbanisme (plan locaux d'urbanisme, fiscalité locale etc.) permettent d'orienter les investissements immobiliers sur certains secteurs du territoire afin de susciter de la production ou de la rénovation de surfaces destinées aux étudiants ;
- l'investissement des collectivités en matière de logement étudiant peut s'appuyer sur des instruments tels que les Contrats de Plan État Région (CPER). Le logement peut en outre bénéficier de programmes initiés par l'État, à l'image par exemple du Plan Campus. Ce dernier constitue un exemple d'instrument de « gouvernement à distance » (Epstein, 2005) ayant contribué à susciter de l'investissement conjoint des collectivités et de l'État en faveur du logement étudiant. À Nancy, ce dernier s'est traduit par la rénovation intégrale d'une cité universitaire du CROUS.

Les politiques locales de logement étudiant constituent donc l'un des leviers majeurs mobilisés par les collectivités afin de travailler à l'attractivité d'une ville universitaire.

Un séjour de qualité

Naturellement, l'action d'une ville universitaire à destination de ses étudiants internationaux est également tournée vers la qualité de la vie quotidienne. À cet égard, les temps d'accueil constituent une étape majeure afin d'informer les nouveaux étudiants sur l'ensemble de l'offre socio-culturelle susceptible de les intéresser. À Nancy, différentes initiatives peuvent y contribuer :

- la *Welcome week*, organisée par l'Université de Lorraine, à l'occasion de laquelle de nombreux services publics territoriaux sont présentés (transports, culture ...) ;
- les « Nocturnes Étudiantes », organisées par les associations étudiantes pour l'ensemble des étudiants nancéiens, constituent l'un des premiers temps de socialisation lors de la rentrée universitaire. C'est particulièrement le cas pour des étudiants en mobilité internationale qui découvrent le territoire ;
- l'opération « Faim d'échanges », organisée chaque année en décembre par la ville, la Métropole et le CROUS : à cette occasion, des familles nancéiennes invitent un étudiant étranger à dîner chez elles. Les familles et étudiants participants se rencontrent lors d'un temps d'accueil dans les grands salons de l'hôtel de ville de Nancy, où ils sont accueillis par les élus locaux dans un cadre historique prestigieux, avec une vue plongeante sur la place Stanislas classée au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO. Depuis 2014, les élus de la Métropole organisent un déjeuner avec une dizaine d'étudiants étrangers afin de recueillir leurs impressions et ressentis suite à leur découverte du territoire

Au-delà des événements d'accueil, c'est l'ensemble de l'année universitaire qui contribue à la qualité de la vie étudiante. Pour qu'un étudiant international garde un bon souvenir de son séjour, encore faut-il que ce dernier s'y soit déroulé de la meilleure des façons. Les nombreux événements étudiants qui émaillent la vie étudiante nancéienne peuvent y contribuer : galas et soirées étudiantes, tournois sportifs, « 24h de Stan »²⁵, ouvertures nocturnes des musées en constituent quelques exemples.

Enfin, l'enjeu que constitue l'intégration socio-culturelle des étudiants nous invite à mentionner les difficultés sociales que rencontrent une grande partie d'entre eux. En effet, alors que l'opinion publique a tendance à réduire le public des étudiants étrangers aux seuls Erasmus, il convient de rappeler qu'ils sont loin d'être les plus nombreux. En 2014-2015, 29 558 étudiants étrangers étaient en France dans le cadre du programme Erasmus (Campus France, 2017a). Cet effectif est à mettre au regard d'un total 309 600 étudiants étrangers alors présents en France, dont les Erasmus ne représentent donc que 9,5%. Cette distinction importe, dès lors qu'elle rappelle que la très grande majorité des étudiants étrangers en

²⁵ Depuis 1966 et tous les deux ans, les étudiants nancéiens sont invités à construire des chars à partir de vieilles voitures. Durant tout un week-end, des équipages poussent ces chars dans un grand concours festif autour d'une place du centre-ville de Nancy.

France est constituée d'étudiants « hors programme » (*free movers*) ou « étudiants libres » (Erlich, 2012). Ces derniers présentent un profil différent, notamment pour les raisons suivantes :

- puisqu'ils ne sont pas intégrés à un programme, ils ne bénéficient pas systématiquement d'un parcours d'accompagnement et d'intégration ;
- ils ne bénéficient pas toujours d'aides et de bourses.

Cette dernière remarque amène à souligner la part importante que représentent les étudiants étrangers parmi les bénéficiaires des aides sociales d'urgence du CROUS, ou dans le cadre des demandes d'exonération des droits d'inscription adressées aux universités. S'il apparaît difficile de bénéficier de chiffres précis susceptibles de quantifier ce constat, il est néanmoins possible de la recouper au travers de la situation particulière des étudiants étrangers vis-à-vis des activités rémunérées. L'Observatoire national de la Vie Étudiante (OVE) estimait ainsi qu'en 2016, 57,1% des étudiants étrangers en France ont exercé une activité rémunérée, contre 53,6% pour les français (OVE, 2017). La nature de ces activités est également marquée par des différences significatives : 23,9% des étudiants étrangers ont exercé une activité concurrente ou très concurrente de leurs études²⁶, contre 18,6% pour les français. Ce constat témoigne d'une nécessité accrue pour les étudiants étrangers d'exercer une activité salariée en parallèle de leurs études, au risque de diminuer leurs chances de réussite.

Les stratégies résidentielles des étudiants étrangers contribuent à illustrer leurs difficultés. En effet, le rapport de gestion 2016 du CROUS Lorraine indique que ce dernier a logé 2128 étudiants étrangers (pour 7603 logements), témoignant ainsi d'une surreprésentation des étudiants étrangers dans les cités universitaires. Si ce résultat peut être interprété comme un signe de la visibilité et de l'attractivité de l'offre du CROUS, il peut aussi témoigner d'une situation sociale en moyenne plus difficile qui invite ces étudiants à se tourner vers des logements à tarification plus sociale.

Face à ce constat, deux initiatives nancéiennes peuvent illustrer des actions susceptibles d'être entreprises :

²⁶ Activité concurrente ou très concurrente des études : activité rémunérée non liée aux études, exercée au moins à mi-temps

- l'élaboration d'une « Charte des jobs étudiants », destinée à regrouper en un seul document l'ensemble des informations utiles aux étudiants salariés, dans une démarche d'amélioration de l'accès au droit qui concerne particulièrement les étudiants étrangers, particulièrement peu au fait du droit français du travail ;
- le cofinancement à hauteur de 16 000 €, chaque année, des dispositifs d'aides sociales d'urgence gérées par le CROUS, dont une grande partie des bénéficiaires est constituée d'étudiants internationaux.

L'action d'une ville universitaire en faveur de ses étudiants internationaux passe donc également par une attention importante à l'ensemble des facteurs sociaux et culturels susceptibles d'influer sur leur bonne intégration dans la Cité.

Accompagner l'après

Deux scénarios peuvent conclure une période de mobilité, dont le premier n'est pas une fin puisqu'il consiste dans la prolongation du séjour. Certains étudiants internationaux peuvent en effet décider de rester dans le territoire où ils étaient venus passer un semestre ou une année, comme 22% des étudiants étrangers (Campus France, 2017b, p. 59). Ils doivent alors notamment normaliser leur situation au regard de la législation des titres de séjour. Dans ce cadre, l'existence d'un guichet unique constitue une aide particulièrement appréciable afin de faciliter leurs démarches, en particulier compte-tenu de la complexité des règles et de leur maîtrise inégale par les étudiants.

Le second scénario est celui du départ. Pour la collectivité, l'enjeu n'est alors plus de « garder ses étudiants » mais d'ouvrir l'envie de revenir. Cette envie repose en tout premier lieu sur la qualité du séjour : pour qu'un étudiant étranger ait envie de revenir, encore faut-il qu'il garde un souvenir positif de ses études et de son passage dans la ville universitaire concernée.

En outre, la capacité des territoires à faire revenir leurs étudiants internationaux repose également sur leur capacité à garder le contact avec eux, au travers de réseaux. Trois exemples peuvent être cités :

- les réseaux d'anciens (Alumni) portés par les formations universitaires ;

- les réseaux animés par les associations étudiantes, à l'image d'*Erasmus + Student Alumni Association* (ESAA)²⁷ ;
- le réseau « France Alumni »²⁸ développé par Campus France.

Si l'existence conjointe de ces initiatives témoigne d'un certain dynamisme, elle est néanmoins porteuse d'un risque de concurrence entre elles et de dispersion des énergies. Aussi importerait-il, à l'avenir, de veiller à la bonne articulation et coordination de ces actions.

S'agissant du cas nancéien, la collectivité n'est à ce jour impliquée dans aucun de ces trois réseaux. Elle ne s'en désintéresse pas pour autant de l'enjeu que constitue la capacité du territoire à « faire revenir les étudiants étrangers » au travers de la notion de « marketing territorial », définie ainsi :

« L'utilisation coordonnée d'outils de marketing en s'appuyant sur une philosophie commune axée sur le client dans le but de créer, communiquer, offrir et échanger des offres urbaines présentant un intérêt pour les clients de la ville et la communauté urbaine au sens large. » (Eshuis et al., 2014)

La métropole du Grand Nancy a donc lancé une démarche destinée à identifier les outils et les atouts à valoriser pour développer son attractivité. Dans cette démarche, les étudiants étrangers ont un double rôle :

- ils peuvent faire part de leur vécu, de leurs expériences et peuvent ainsi aider la collectivité à formuler une stratégie axée sur ses atouts autant qu'à identifier des marges de progression dans leur expérience d'usager et de citoyen du territoire ;
- ils constituent des ambassadeurs en devenir, pour peu que la collectivité leur donne envie d'investir cette mission et leur procure le matériel et les informations nécessaires (ce qui implique, ici aussi, que le lien n'ait pas été perdu).

Si cette démarche est encore en cours de construction à Nancy, il convient de signaler qu'une première étape a été franchie lors des 30 ans du programme Erasmus, à l'occasion desquels la métropole du Grand Nancy a invité une dizaine d'anciens étudiants étrangers pour revenir, le temps d'un week-end, comme invités à Nancy. Ils ont ainsi pu profiter d'un dîner

²⁷ <http://www.esaa-eu.org/>

²⁸ <https://www.francealumni.fr/>

d'accueil avec des élus et représentants des institutions, de visites gratuites de musées et de lieux culturels nancéiens et de temps de convivialité. Certains participants ont d'ailleurs témoigné de beaucoup d'émotion et de plaisir de retrouver Nancy. Une des participantes a en outre pu montrer aux participants le tatouage réalisé sur son avant-bras, comportant la *Fernsehturm* de Berlin à laquelle se juxtaposent deux objets emblématiques du patrimoine nancéien : la statue de Stanislas (située sur la place du même nom) et la silhouette de la « Tour de la Commanderie ».



Figure 2 - Tatouage d'une ancienne étudiante Erasmus à Nancy : *Fernsehturm* berlinoise (partie inférieure), statue de Stanislas et tour de la Commanderie (en haut à gauche) – Avec l'accord de la propriétaire

Ce tatouage constitue un exemple et un témoignage matériel de l'emprunte que peut laisser, littéralement dans la chair, une expérience de mobilité internationale. Elle conforte ainsi la pertinence de voir la collectivité s'emparer de la thématique de la promotion du territoire pour et par ses anciens étudiants étrangers, de même que les récentes études publiées par Campus France qui relèvent que :

- 38% des anciens étudiants étrangers font partie d'un réseau d'anciens étudiants français (Campus France, 2017b, p. 66)
- 4 étudiants sur 10 sont déjà revenus en France pour des raisons personnelles et 3 sur 10 dans un cadre professionnel (Campus France, 2017b, p. 67)

L'opérateur relève en outre que « *les deux tiers des anciens étudiants disent avoir gardé des contacts personnels avec la France, une situation de moins en courante, alors que la proportion de ceux qui gardent des contacts professionnels se maintient* » (Campus France,

2017b, p. 64). Ce constat appelle les écosystèmes territoriaux à poursuivre leurs efforts en faveur d'une meilleure intégration et socialisation des étudiants étrangers en France.

Conclusion

Le cas nancéien permet de fournir quelques illustrations de la pertinence et des modalités de l'intervention des villes et intercommunalités en matière de mobilité entrante comme sortante. Si les nancéiens ont la mauvaise habitude de dire qu'on ne choisit pas Nancy pour son soleil, il convient de rappeler que ce diagnostic sévère masque une réalité plus favorable : l'Université de Lorraine fait partie des établissements les plus demandés par les *free movers*²⁹, sans doute en partie grâce aux efforts conjointement réalisés par les établissements d'enseignement supérieur et leurs partenaires territoriaux. Parmi eux, les villes et agglomérations peuvent intervenir de trois façons : en portant elles-mêmes des actions (ex : en matière de logement ou de diplomatie des villes), en soutenant et cofinçant des actions sans les porter (ex : aides aux associations ou cofinancement d'aides sociales) et enfin en agissant comme ensemble (ex : anniversaire d'Erasmus).

Quelle que soit l'attitude la collectivité, elle se trouve confrontée à l'impératif d'agir dans un cadre coordonné avec le reste de son écosystème, ce qui nécessite des mécanismes de régulation politique et opérationnelle. Une connaissance mutuelle des acteurs est alors indispensable, associée à des processus collaboratifs ancrés dans des habitudes de travail.

Bibliographie et références

- ADUAN. (2016). « Les étudiants dans l'agglomération nancéienne » (Les cahiers de l'ADUAN No. 27). Nancy: Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Aire urbaine Nancéienne.
- BARRIER J. (2015). Fusionner les universités pour revitaliser la Lorraine ? La genèse de l'université de Lorraine, entre concurrence nationale, rivalités universitaires et convergences territoriales (2005-2009). *Les annales de la recherche urbaine*, No. 109, p. 45-59, mars.
- CAMPUS FRANCE. (2014). « Au-delà de l'influence : l'apport économique des étudiants étrangers en France » (Les notes No. 45). Campus France. Consulté à l'adresse https://ressources.campusfrance.org/publi_institu/agence_cf/notes/fr/note_45_fr.pdf
- CAMPUS FRANCE. (2015). « L'impact des classements internationaux des établissements d'enseignement supérieur en France et dans le monde » (Les notes No. 47). Paris: Campus France.
- CAMPUS FRANCE. (2017a). « Etudiants internationaux - Les chiffres clés ». Paris.
- CAMPUS FRANCE. (2017b). « Les étudiants étrangers en France - Enquête sur la perception et les attentes, en matière de services, des étudiants étrangers en mobilité en France –

²⁹ Source : projet d'établissement de l'Université de Lorraine, citant Campus France

- Vague 3 ». Campus France. Consulté à l'adresse https://ressources.campusfrance.org/publi_institu/etude_prospect/kantar/fr/barometre_etudiants_etrangers_fr.pdf
- CARAYANNIS E G, & CAMPBELL D F J. (2017). Les systèmes d'innovation de la quadruple et de la quintuple hélice. *Innovations*, No. 54, p. 173-195, septembre.
- CHARLES N, HARFI M, & OBA J. (2012). « Quels services rendus aux étudiants par les universités ? Les enseignements d'expériences étrangères » (Note d'analyse No. 292). Paris: Centre d'Analyse Stratégie - CAS.
- EPSTEIN R. (2005). Gouverner à distance. Quand l'Etat se retire des territoires. *Esprit*, p. 96-111.
- ERLICH V. (2012). *Les mobilités étudiantes*. La Documentation française. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01500971>
- ERLICH V. (2013). « Les mobilités étudiantes en Europe. Des inégalités renforcées face aux défis de l'internationalisation » (No. 28). Paris: Observatoire de la Vie Étudiante. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01501039/document>
- ESHUIS J, KLIJN E-H, & BRAUN E. (2014). Marketing territorial et participation citoyenne : le branding, un moyen de faire face à la dimension émotionnelle de l'élaboration des politiques ? *Revue Internationale des Sciences Administratives*, Vol. 80, No. 1, p. 153-174, mars.
- ETZKOWITZ H, & LEYDESDORFF L. (2000). The dynamics of innovation: from National Systems and "Mode 2" to a Triple Helix of university–industry–government relations. *Research Policy*, Vol. 29, No. 2, p. 109-123, février.
- FOREST F. (2012). *Les universités en France : fonctionnement et enjeux*. Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre.
- LAFON S, & PIERRONNET R. (2016, juin 9). Recherche et enseignement supérieur : plus de place pour les collectivités ? *The Conversation*.
- MESRI. (2017). « Repères et Références Statistiques ». Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- MUSSELIN C. (2001). *La longue marche des universités françaises*. Paris, Presses universitaires de France.
- MUSSELIN C. (2017). *La grande course des universités*. Presses de Sciences Po.
- OVE. (2017). « L'activité rémunérée des étudiants ». Observatoire de la Vie Étudiante. Consulté à l'adresse http://www.ove-national.education.fr/medias/Fiche_activite_remuneree_CdV_2016.pdf
- VILTARD Y. (2010). Diplomatie des villes : collectivités territoriales et relations internationales. *Politique étrangère*, Vol. Automne, No. 3, p. 593-604, septembre.